

PROJET - SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS



Schweizerische Richtervereinigung für Mediation und Schlichtung

Groupement suisse des Magistrats pour la Médiation et la Conciliation

Formation continue et Assemblée générale (pour les membres de GEMME) puis

COLLOQUE

**La conciliation, une question d'atmosphère ?
L'influence des contextes.**

Mercredi 26 septembre 2018

Université de Fribourg, Bâtiment de la Formation Continue, Rue de Rome 6

Formation continue et assemblée générale (pour les membres)

8h30-11h30 : Formation offerte aux membres de GEMME Suisse ainsi qu'aux intervenants du colloque :

La résolution des conflits sous l'éclairage des neurosciences par M. le Pr. Jean-Luc Truelle, neurologue expert près la Cour d'Appel de Versailles, professeur honoraire à la Faculté de médecine de l'Université d'Angers

12h00 : Assemblée Générale de GEMME Suisse

Colloque (ouvert à tous)

13h30 : Accueil, présentation de l'association et du programme du colloque par Mme Marie-Pierre de Montmollin, Présidente de GEMME Suisse

13h45 : *La conciliation judiciaire civile, observations des pratiques, recherche du FNS Fonds National Suisse de la recherche* par M. Jonathan Jenny, Doctorant en droit

14h30 : *L'influence d'une formation à la médiation dans la manière de mener les conciliations au sein de la police* par M. Philippe Duc, chef de la police judiciaire valaisanne, détenteur d'un DAS en médiation générale de l'Université de Fribourg

PAUSE

15h30 : *Faire face aux risques psycho-sociaux : la conciliation et la médiation* par M. le Pr. Jean-Luc Truelle, neurologue expert près la Cour d'Appel de Versailles, professeur honoraire à la Faculté de médecine de l'Université d'Angers

16h30 : *Le temps de la conciliation : quelle durée ?* Table ronde avec la participation de Mme Sandra Vigneron (Présidente du Tribunal Civil, Présidente au Tribunal des Baux et loyers et de la Commission de conciliation des baux et loyers, Genève), Mme Katia Elkaim (Présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne), Mme Carmen Bossart (Juge de première instance, Porrentruy), M. Francesco Trezzini (Pretore di Lugano, Tessin), M. Jean-Paul Carruzzo (Juge de commune à Chamoson, Valais)
Modération: M. Charly Veuthey, Fribourg

17h30 : Fin

Public-cible du colloque

Juges, avocats, médiateurs, travailleurs sociaux, policiers et tout public intéressé par la conciliation et la médiation

Lieu

Bâtiment de la Formation Continue de l'Université de Fribourg, rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Prix du colloque

CHF 80.- (CHF 60.- pour les membres de GEMME)

Inscription

Merci de faire parvenir votre inscription par e-mail à l'adresse suivante : contact@gemme.ch
ou à l'adresse postale : Rte des Dailles 15, 1752 Villars-sur-Glâne

Délai d'inscription : 30 août 2018

Bulletin d'inscription pour le colloque du 26 septembre 2018 à l'Université de Fribourg :

NOM et PRENOM.....

ADRESSE.....

ADRESSE ELECTRONIQUE

NUMERO DE TELEPHONE.....

Merci de souligner ou cocher ce qui convient :

- Je suis membre de GEMME Suisse et je participerai à la formation du matin et à l'assemblée générale ;
- Je suis membre de GEMME Suisse et je participerai au colloque de l'après-midi uniquement ;
- Je ne suis pas membre de GEMME Suisse et je participerai au colloque de l'après-midi ;
- Je ne suis pas membre de GEMME Suisse mais je souhaite le devenir, et je participerai à la formation du matin. J'ai pris connaissance de la cotisation d'inscription de CHF 120.-, que je réglerai avant la tenue du colloque sur le CCP 17-68730-1.

L'inscription sera valable dès réception du paiement sur le compte suivant :

CCP 17-68730-1

IBAN CH41 0900 0000 1706 8730 1

A envoyer à l'adresse électronique : contact@gemme.ch

ou par poste à l'adresse :

GEMME Suisse, Rte des Dailles 15, 1752 Villars-sur-Glâne

Délai d'inscription : 30 août 2018